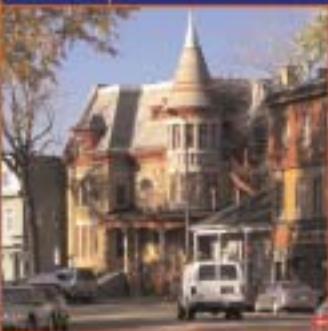


PLAN DIRECTEUR

Quartier Saint-Sauveur



Plan d'action
Mai 2005



ÉQUIPE DE RÉALISATION

ÉLABORATION

Ville de Québec

Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire, Arrondissement de La Cité	Jacques Maltais
Division de la gestion du territoire, Arrondissement de La Cité	Suzanne Cloutier Jacques Faguy Françoise Roy
Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif, Arrondissement de La Cité	Pascale Therreault
Division des travaux publics, Arrondissement de La Cité	Pierre Bouchard
Bureau du développement touristique et des grands événements	Michel Campéneau
Bureau de la sécurité civile	René Morency
Commissariat aux relations internationales	Olga Yasakova
Service de la gestion des immeubles	Marcel Roy
Office municipal d'habitation	Marc Laberge
Planification et développement organisationnel	Jean-Claude Fréchette
Service de protection contre l'incendie	Gilles Carle
Service de l'aménagement du territoire	Benoit Andrews Laurent Dorval Caroline Houde Émilio Romero
Service de la culture	Lauraine Montreuil
Service du développement économique	Renée Desormeaux Christian Marcon
Service de l'environnement	Geneviève Nolet
Service de l'ingénierie	Ève Francoeur
Service de police	Julie Cloutier Jean Durand

ÉLABORATION (suite)**Autres organismes**

Centre local de développement	Denis Bédard
Office du tourisme et des congrès	Michel Goupil
Réseau de transport de la Capitale	Marilène Rubin

Citoyens de Saint-Sauveur

Conseil de quartier de Saint-Sauveur
* Comité de citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur
Association des gens d'affaires de Saint-Vallier Ouest
Élèves de 5 ^e année de l'école Sacré-Cœur
Tous les autres citoyens qui ont participé

DIRECTION	Division de la gestion du territoire, Arrondissement de La Cité	Nathalie Prud'homme
COORDINATION	Division de la gestion du territoire, Arrondissement de La Cité	Françoise Roy
RÉDACTION	Division de la gestion du territoire, Arrondissement de La Cité	Bertrand Donze Françoise Roy
PRODUCTION RÉVISION DE TEXTES	Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif, Arrondissement de La Cité	Denyse Bérubé Souad Lyahiaoui Johanne Welch
SECRÉTARIAT	Division de la gestion du territoire, Arrondissement de La Cité	Nicole Bédard
CARTOGRAPHIE	Division de la gestion du territoire, Arrondissement de La Cité Service de l'aménagement du territoire	Diane Lépine Johel Morneau

** Il faut souligner la participation du Comité de citoyens et citoyennes de Saint-Sauveur qui a réalisé le sondage auprès des citoyens et divers organismes et recueilli l'opinion de près de 500 citoyens. Le Comité a également mobilisé les citoyens du quartier afin qu'ils participent à la démarche d'élaboration du plan directeur de quartier.*

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	5	TABLEAU DES ACTIONS	
EXPLICATION DU DOCUMENT	7	Orientation 1	
		Confirmer la vocation résidentielle du quartier et répondre aux besoins en habitation de la population	11
DÉTAILS DU PLAN D'ACTION	9	Orientation 2	
Budget du plan d'action	9	Consolider et mettre en valeur la qualité de l'aménagement urbain du quartier	14
Actions prioritaires	9	Orientation 3	
Mise en œuvre	9	Conserver et mettre en valeur le patrimoine du quartier	23
Composition du plan d'action	9	Orientation 4	
		Favoriser une saine cohabitation entre les utilisateurs de la voie publique (piétons, cyclistes, automobilistes)	24
		Orientation 5	
		Encourager l'utilisation du transport en commun et offrir davantage de circuits	29
		Orientation 6	
		Améliorer les conditions de stationnement des diverses clientèles	32
		Orientation 7	
		Favoriser un milieu urbain sécuritaire pour les gens et accroître leur sentiment de sécurité	33
		Orientation 8	
		Maintenir, améliorer et promouvoir la qualité de l'environnement	36
		Orientation 9	
		Accroître la vitalité économique du quartier en harmonie avec la fonction résidentielle	40
		Orientation 10	
		Assurer le maintien, le développement et la promotion de la qualité de vie du quartier	46
		Orientation 11	
		Établir une cohérence dans la planification des interventions sur le territoire en fonction des besoins et des priorités de la population	50
		PLAN CONCEPT	51

PRÉSENTATION

Le plan d'action est complémentaire au document d'orientation du Plan directeur du quartier Saint-Sauveur. Il précise de façon concrète les souhaits exprimés dans le document d'orientation, en identifiant les actions qui doivent être réalisées par la Ville et par les organismes concernés par le plan directeur.

À chaque objectif sont associés plusieurs actions. Ces actions ont été discutées et acceptées par les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce plan d'action. Selon ces personnes, chacune de ces actions constitue le meilleur moyen pour atteindre les objectifs.

Pour que les projets puissent effectivement se réaliser, la Ville a réservé un montant de 900 000 \$ échelonné sur trois (3) ans.

Il va sans dire que le succès d'une telle démarche ne réside pas uniquement dans la disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières, mais aussi dans la volonté que démontreront les acteurs concernés dans l'appropriation qu'ils se feront du plan d'action.

Un plan concept accompagne ce plan d'action et il résume les interventions majeures de ce dernier, établit les liens spatiaux entre les actions et guide les interventions futures dans le quartier Saint-Sauveur. (voir page 51)

Note : l'usage du masculin a été employé pour alléger le texte.

EXPLICATION DU DOCUMENT

Le plan d'action est un tableau structuré à partir des thèmes qui regroupent les orientations : la vocation résidentielle, l'aménagement urbain, le patrimoine, les transports, la sécurité, l'environnement, le développement économique, la culture, l'animation urbaine, les loisirs et la vie communautaire et la mise en œuvre du plan directeur de quartier.

Le tableau est composé de neuf (9) colonnes.

Voici les détails pour chacune des colonnes du tableau :

Orientations

Il s'agit des onze (11) orientations générales du plan directeur.

Objectifs

Il s'agit de l'ensemble des objectifs qui sont rattachés aux orientations du plan directeur.

Responsables

Il s'agit des services de la Ville de Québec ou des organismes qui ont été identifiés comme étant responsables de la mise en œuvre des actions. Souvent, on retrouve plusieurs partenaires qui devront se concerter.

Les responsables pourront changer au fur et à mesure que les actions prendront forme.

Documents références et politiques

Pour certaines actions, il existe des documents de références; par exemple, le Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD), ou des politiques dans lesquelles sont inscrites ces actions.

Priorités Ville de Québec

Ces actions ont été identifiées comme étant prioritaires par les divers services de la Ville.

Priorités quartier

Ces actions ont été identifiées comme étant prioritaires par les citoyens du quartier et validées par la Ville Québec.

Priorités 2005 à 2007

Parmi toutes les actions identifiées comme étant prioritaires à la fois par les citoyens du quartier et les divers services de la Ville, les citoyens du quartier ont retenu des actions qu'ils souhaitent voir se réaliser au cours des trois prochaines années. Les actions retenues dépendent entièrement du budget du plan directeur de quartier, ce qui exclut les projets inscrits au PTI; à titre d'exemples, le projet de réaménagement du boulevard Charest Ouest et le projet de réaménagement des berges de la rivière Saint-Charles. Certaines actions devront être réalisées par les divers services de la Ville, alors que d'autres actions le seront par des organismes du milieu.

Échéancier

L'échéancier est à titre indicatif. Pour quelques actions, des dates sont retenues, alors que pour d'autres, la mention «en cours» est indiquée. Cela signifie que l'action est exécutée de manière récurrente.

Budget

Il s'agit du coût probable et non réel de l'action.

La majorité des estimations des budgets est faite par les services municipaux, mais quelques actions sont évaluées financièrement par des organismes.

Ventilation du budget

Pour une même action, il existe plusieurs sources de financement : les budgets des services communs à la Ville, les budgets de l'Arrondissement de La Cité et le budget du plan d'action. Le terme PTI indique que le budget est inscrit dans le Plan triennal d'immobilisations alors que le terme PDQ indique que le budget est inscrit dans le plan directeur de quartier. Quand il n'y a pas de budget inscrit, c'est que l'information n'était pas disponible ou encore que les actions entrent dans les dépenses courantes de la Ville.

DÉTAILS DU PLAN D'ACTION

Budget du plan d'action

Le plan d'action est accompagné d'un budget de 900 000 \$ échelonné sur trois ans. Ce montant est inscrit au Programme triennal d'immobilisations, à raison de 300 000 \$ par année.

Ce montant est puisé dans le surplus accumulé de l'ancienne Ville de Québec et il est sous la responsabilité du conseil d'arrondissement de La Cité.

Il est important de rappeler que seulement certaines actions seront réalisées grâce à ce montant uniquement. D'autres sources de financement, comme les budgets des services communs et les budgets de l'Arrondissement, peuvent contribuer en totalité ou en partie à une action, mais il pourra aussi être question de ressources financières extérieures à la Ville (promoteurs, investisseurs, corporations, institutions, etc.).

À la date d'impression de ce document, 100 000 \$ ont déjà été dépensés à même le budget du plan d'action.

Actions prioritaires

Comme il est impossible de réaliser toutes les actions dès la première année, un exercice visant à identifier les actions à mettre en œuvre dès 2005 a été réalisé. Cet exercice s'est tenu à l'automne 2004. Lors d'assemblées publiques, le conseil de quartier et les gens présents ont identifié les actions avec lesquelles le quartier désire débiter son plan d'action. Voici les actions qui ont été retenues :

- soutenir les initiatives locales qui permettront d'atteindre cette orientation, soit de confirmer la vocation résidentielle du quartier et de répondre aux besoins en habitation de la population;
- ajouter du mobilier urbain dans le quartier et dans les parcs;
- réaliser un projet de mise en valeur du patrimoine; par exemple, une exposition, une brochure, etc.;
- améliorer les lieux ou les aménagements urbains qui dégagent un sentiment d'insécurité et remédier à cette situation; améliorer l'animation de ces endroits;

- mettre en place des mesures non répressives pour enrayer la prostitution dans certains endroits – à cet effet, développer une bonne communication entre les intervenants et adopter les mesures dissuasives les plus efficaces face à la sollicitation que font les clients; inciter aussi les citoyens à déposer des plaintes au Service de police chaque fois qu'ils ont connaissance d'un délit;
- déterminer les endroits potentiels pour la plantation d'arbres;
- soutenir le groupe Éco-quartier pour son projet de compostage;
- réaliser un dépliant identifiant toutes les places d'affaires du quartier;
- soutenir et bonifier les fêtes du quartier;
- ajouter des équipements et des jeux dans les parcs du quartier et les cours d'école;
- réaménager le parc Durocher;
- réaliser un plan de communication pour la diffusion du plan directeur;
- affecter une ressource pour assurer la mise en œuvre et le suivi du plan d'action.

Périodiquement, le conseil de quartier et la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de La Cité effectueront un rapport de l'état d'avancement des projets découlant du plan d'action. Ce rapport sera présenté avant tout lors des assemblées du conseil de quartier.

Mise en œuvre

La mise en œuvre consiste à mobiliser les personnes et les ressources qu'il faut pour réaliser chacune des actions. Toutes les actions n'ont pas la même ampleur, ce qui signifie que la mise en œuvre d'une action peut être à courte échéance alors que pour une autre, il peut être question d'un an ou plus.

Composition du plan d'action

Dans les pages qui suivent, on retrouve le tableau contenant toutes les actions qui forment le plan d'action.

TABLEAU DES ACTIONS

Orientation 1 :

confirmer la vocation résidentielle du quartier et répondre aux besoins en habitation de la population

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
1.1 Favoriser prioritairement la venue de familles, de couples et de personnes seules dans le quartier.	1.1.1 Promouvoir les différents programmes de la Ville destinés aux familles (accession à la propriété, grands logements, rénovation, etc.);	Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire		Oui	Oui			
	1.1.2 Mettre sur pied et privilégier des projets de logements sociaux pour les familles dans le but de doubler le nombre actuel;	Service du développement économique – Gestion des programmes	PDAD	Mention	Oui			
	1.1.3 Maintenir la politique des grands logements; bien appliquer ce règlement; s'assurer que les nouvelles constructions ou transformations de bâtiments respectent ce règlement;	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		En cours	Oui		Court terme	PDQ
	1.1.4 Maintenir les écoles primaires publiques de quartier; en cas de transformation, s'assurer qu'elles deviennent la propriété de la communauté.		PDAD – collaboration suggérée	Préoccupation	Oui			

Orientation 1 :

confirmer la vocation résidentielle du quartier et répondre aux besoins en habitation de la population (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
1.2 Assurer une offre de logements diversifiée abordable (logements sociaux, coopératives, grands logements pour les familles, accès à la propriété facilité, propriétaires occupants, maisons unifamiliales) destinée aux diverses clientèles.	1.2.1 Réaliser un projet d'habitation qui faciliterait l'accès abordable à la propriété; soutenir les autres initiatives locales en ce sens;	Comité des citoyens et citoyennes de Saint-Sauveur			Oui	Oui 75 000 \$ critères à déterminer	En cours	
	1.2.2 Développer des programmes connexes pour favoriser le maintien des personnes âgées à domicile;	Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire	Commission consultative Aînés et Ville	Oui	Oui			
	1.2.3 Promouvoir auprès de la population, les programmes de la Ville en matière de COOP et d'OBNL d'habitation; à ce titre, diffuser les actions du comité Habitation et qualité de vie urbaine;	Arrondissement de La Cité – Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif – Communications			Oui	Oui		
	1.2.4 Identifier les secteurs potentiels de développement (bâtiments et sites; les terrains des rues Verdun, des Ardennes, de Carillon de Courcellette par exemple; prévoir la décontamination le plus rapidement possible en collaboration avec Hydro-Québec; bâtiments religieux, industries) pour la construction ou la transformation d'habitations répondant aux besoins des diverses clientèles en évitant de créer de grandes concentrations de logement social. Une réserve foncière pourra être créée à ces fins par la Ville;	Service de l'aménagement du territoire Service du développement économique Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire	PDAD	Priorité Oui			Long terme pour les quartiers Moyen terme	

Orientation 1 :

confirmer la vocation résidentielle du quartier et répondre aux besoins en habitation de la population (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	1.2.5 Identifier des mesures afin de freiner la spéculation et s'assurer que les logements demeurent abordables pour les résidents; limiter le nombre d'unités de condominiums.	Service de l'aménagement du territoire Arrondissement de La Cité – Division de la gestion de territoire	PDAD – il existe un règlement sur la transformation en condos divisés	Préoccupation Oui	Oui		En cours	
1.3 Améliorer les conditions d'habitabilité des gens et la sécurité des bâtiments.	1.3.1 Promouvoir et améliorer les différents programmes de la Ville qui ont trait à la rénovation des bâtiments; avoir des mesures plus souples et plus généreuses et un meilleur accompagnement des représentants de la Ville;	Service du développement économique – Gestion des programmes	PDAD	Priorité pour le quartier Saint-Sauveur Oui	Oui		Court, moyen et long terme	
	1.3.2 Conserver la caserne de pompiers dans le quartier;	Service de protection contre l'incendie (rénovation pour mise aux normes)		Oui	Oui			
	1.3.3 Instaurer un programme incitatif pour l'installation d'avertisseurs de fumée alimentés par système électrique;	Service de protection contre l'incendie		Oui	Oui			

Orientation 2 :*consolider et mettre en valeur la qualité de l'aménagement urbain du quartier*

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	1.3.4 Assurer, après l'émission des permis, une surveillance plus étroite par les inspecteurs municipaux afin que les travaux réalisés soient sécuritaires.	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Oui				
2.1 Maintenir et améliorer la qualité du bâti résidentiel et commercial tout en limitant la hausse du coût des loyers.	2.1.1 Développer une approche incitative auprès des résidents pour encourager la rénovation résidentielle; par exemple, promouvoir le Guide de rénovation des quartiers centraux; réaliser un portrait de la question résidentielle.	Service de l'aménagement du territoire Collaboration de l'Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire Service du développement économique		Oui				
2.2 Planifier l'aménagement d'espaces ou de parcs publics sur certains terrains libres du quartier.	2.2.1 Étudier la possibilité de transformer certaines portions de rues en parcs ou espaces publics pour les piétons.	Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine Collaboration de l'Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Oui			2006	

Orientation 2 :

consolider et mettre en valeur la qualité de l'aménagement urbain du quartier (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
2.3 Améliorer les espaces publics existants en ce qui a trait à l'éclairage, aux poteaux, aux fils aériens, aux trottoirs, à la propreté des lieux, à la chaussée, aux édifices publics, aux entrées du quartier, aux ruelles et à la signalisation.	2.3.1 Étudier l'ensemble de l'éclairage du quartier afin de déterminer dans quelles zones on pourrait procéder à l'enfouissement des fils ou procéder à leur relocalisation; étudier la possibilité d'enlever des poteaux sur les trottoirs;	Gestion des immeubles Collaboration Arrondissement de La Cité – Division culture, loisirs et vie communautaire – Division des travaux publics Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine	PDAD	Mention Entretien seulement Oui Oui			2006-2007	Pour enfouissement – Plusieurs millions \$
	2.3.2 Aménager des espaces publics marquant les entrées dans le quartier (entrée à l'entreprise Givesco à améliorer entre autres);	Service de l'aménagement du territoire - Division design, architecture et patrimoine Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Oui	Oui		2005-2006	

Orientation 2 :*consolider et mettre en valeur la qualité de l'aménagement urbain du quartier (suite)*

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	2.3.3 Organiser des campagnes de propreté des espaces publics afin de sensibiliser les gens; à cet effet, acheter du matériel de nettoyage et mettre sur pied un projet Chantiers urbains;	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire – Division culture, loisirs et vie communautaire – Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif		Oui	Oui			
	2.3.4 Mettre sur pied un programme concernant les ruelles afin qu'elles soient bien entretenues;		PDAD	Préoccupation				
	2.3.5 Améliorer le mobilier urbain dans le quartier et dans les parcs (bancs, poubelles, lampadaires, colonnes Morris, ajout de cabines téléphoniques, etc.); installer des poubelles durant toute l'année;	Service de la culture (colonnes Morris) Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire Collaboration avec la Division des travaux publics		Oui	Oui	Oui 100 000 \$ pas d'éclairage et de cabines téléphoniques		
	2.3.6 Effectuer la réfection du pont Scott	Gestion des immeubles		Oui			2007	PTI = 200 000 \$
	Effectuer la réfection du garage municipal (Marie-de-l'Incarnation).	Gestion des immeubles		Oui			2007	PTI = 250 000 \$

Orientation 2 :

consolider et mettre en valeur la qualité de l'aménagement urbain du quartier (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
2.4 Rendre plus attrayantes et sécuritaires les artères suivantes : Charest Ouest, Saint-Vallier Ouest, Marie-de-l'Incarnation, Aqueduc, Pente-Douce et Saint-Sacrement.	2.4.1 Embellir ces artères par la plantation de végétaux, l'installation de mobilier urbain, la rénovation des bâtiments; réaliser une fresque murale dans la Pente-Douce; mettre en valeur le caractère historique de Saint-Vallier Ouest;	Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine Collaboration avec l'Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Oui	Oui		2005-2008	
	° Aqueduc de Châteauguay à Franklin (trottoirs);	Service de l'ingénierie		Oui	2004			PTI = 14 400 \$
	° Saint-Vallier Ouest de Verdun à Lesage (pavage et trottoirs);	Service de l'ingénierie		Oui	2004			PTI = 145 000 \$
	° Marie-de-l'Incarnation (réfection totale);	Service de l'ingénierie		Oui	2006-2007			PTI = 1 639 000 \$ 2006 PTI = 1 200 000 \$ 2007
	° Pont Scott : du pont à Marie-de-l'Incarnation	Service de l'ingénierie		Oui	2005			PTI = 208 000 \$
	° Jean-Talon Nord : de Marconi aux limites	Service de l'ingénierie		Oui	2005			PTI = 498 000 \$
	° Saint-Sacrement : de Borne à Charest Ouest (pavage et trottoirs);	Service de l'ingénierie		Oui	2006			PTI = 375 000 \$

Orientation 2 :

consolider et mettre en valeur la qualité de l'aménagement urbain du quartier (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	2.4.2 Concrétiser le projet de requalification du boulevard Charest Ouest et des secteurs limitrophes;	Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine Collaboration du Bureau du développement touristique et des grands événements		Oui	2005-2006-2007			PTI
	2.4.3 Réaliser des études de revitalisation des rues Saint-Vallier Ouest et Marie-de-l'Incarnation.	Service du développement économique		Oui				
2.5 Revaloriser le coteau Sainte-Geneviève et protéger la falaise.	2.5.1 Réviser le zonage des secteurs en bordure du coteau Sainte-Geneviève;	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire	PDAD	Préoccupation Oui			2005-2006	PDQ
	2.5.2 Étudier les usages potentiels des terrains non construits en bordure de la falaise, dans l'éventualité d'un changement d'usage ou d'un changement de propriétaire, afin de préserver ces espaces pour le projet du coteau Sainte-Geneviève; éviter l'appropriation par des espaces de stationnement au pied de la falaise; déterminer qui sont les propriétaires;	Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine Collaboration avec l'Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire	PDAD	Préoccupation Oui Oui	Oui		2005-2006	

Orientation 2 :*consolider et mettre en valeur la qualité de l'aménagement urbain du quartier (suite)*

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	2.5.3 Faciliter les liens entre la Basse-Ville et la Haute-Ville en améliorant les escaliers (éclairage, revêtement sur les marches, émonder certains arbres, etc.); réaliser un nouvel escalier pour rejoindre le parc Des Braves;	Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine		Oui			2005-2006	
	2.5.4 Réaménager la côte Sauvageau et le secteur de la grotte;	Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine		Oui			2005-2006	
	2.5.5 Finaliser le projet du coteau Sainte-Geneviève.	Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine		Oui			2005-2006	

Orientation 2 :*consolider et mettre en valeur la qualité de l'aménagement urbain du quartier (suite)*

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
2.6 Revaloriser les berges de la rivière Saint-Charles.	2.6.1 Réaliser le projet de réaménagement des berges de la rivière Saint-Charles; — Valider le projet de la firme ABCP auprès de la population; — Une fois le projet complété, s'assurer que le nettoyage et l'entretien soient faits régulièrement;	Service de l'aménagement du territoire — Division design, architecture et patrimoine	PDAD	Priorité	Oui		2005-2006	Inscrit au PTI
		Arrondissement de La Cité — Division de la gestion du territoire		Oui				
		Service de l'environnement		Oui		Jusqu'en 2008	Inscrit au PTI	
		Centre local de développement (CLD)		Oui				
	Bureau du développement touristique et des grands événements							

Orientation 2 :*consolider et mettre en valeur la qualité de l'aménagement urbain du quartier (suite)*

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	2.6.2 Étudier la possibilité d'aménager une passerelle au-dessus de la rivière (au bout de la rue Renaud);	Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire Arrondissement de Limoilou Service de l'aménagement du territoire – Division du transport Service de l'environnement		Oui Oui Oui Oui			2005-2006	
	2.6.3 Mettre sur pied un projet-pilote avec Éco-Quartier pour aménager un site de perma-culture sur une portion des berges de la rivière, en collaboration avec les citoyens du quartier;	Service de l'environnement Collaboration avec l'Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Oui			Après les travaux du bassin de rétention	Programme de gestion des matières résiduelles

Orientation 2 :

consolider et mettre en valeur la qualité de l'aménagement urbain du quartier (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	2.6.4 Préserver les accès publics à la rivière et les perspectives visuelles sur celle-ci;	Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire	PDAD	Préoccupation – espaces publics privilégiés Oui	Oui		2006	
	2.6.5 Identifier des mesures afin de limiter les inconvénients liés à la présence de rats sur les berges et dans les eaux de la rivière.	Programme du Service de l'environnement Collaboration avec l'Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire (actions concrètes)		Oui				
2.7 Améliorer les aménagements et les liens du parc industriel avec le reste du quartier.	2.7.1 Créer un lien (aménagement) avec la rue Sainte-Thérèse.		PDAD	Préoccupation				

Orientation 3 :*conserver et mettre en valeur le patrimoine du quartier*

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
3.1 Favoriser la connaissance, l'appréciation et la mise en valeur du patrimoine bâti, des événements, des personnages et des lieux marquants du quartier.	3.1.1 Organiser des projets de mise en valeur du patrimoine du quartier (circuits patrimoniaux, dépliants, espaces d'interprétation du patrimoine, chroniques dans les journaux, expositions de photographies dans les écoles, musées, visites de sites, guides historiques, etc.) en s'associant à différents partenaires;	Office du tourisme et des congrès (organisme ressource pour créer des circuits) Service de la culture		Oui Oui	Oui			
	3.1.2 Compléter le réseau de panneaux et de plaques commémoratives à caractère historique et patrimonial dans l'ensemble du quartier (noms de rues, de lieux, personnages marquants).	Service de la culture		Oui	Oui	Oui 20 000 \$ expositions, brochures, etc.		
3.2 Accroître la préservation, le recyclage et la mise en valeur du patrimoine bâti religieux (musée de l'hôpital), industriel, résidentiel et des artères anciennes.	3.2.1 Étudier les potentiels de recyclage des propriétés conventuelles (couvents, collèges, presbytères, églises, etc.);	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine	PDAD	Priorité Oui Oui	Oui		2005-2006	

Orientation 4 :

favoriser une saine cohabitation entre les utilisateurs de la voie publique (piétons, cyclistes, automobilistes)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
4.1 Améliorer les conditions de déplacements des piétons afin de les rendre plus sécuritaires et bien gérer les conflits potentiels avec les autres usagers (dans les escaliers, sur les trottoirs et sur les artères principales).	<p>4.1.1 Adopter un plan de circulation qui comprendra les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identifier les rues ou secteurs du quartier où les problèmes reliés à la circulation sont importants (par exemple, l'intersection Montmagny et Saint-Vallier Ouest et l'intersection Aqueduc et Marie-de-l'Incarnation); une meilleure signalisation serait appropriée; – Adopter des mesures pour dissuader la circulation de transit sur les rues Arago, Franklin, Anna, Kirouac, Montmagny, des Oblats et d'autres rues; – Identifier et appliquer diverses alternatives (opérations Radar, enlever des arrêts, aménagements particuliers, mesures d'apaisement de la circulation) pour ralentir la circulation automobile; – Limiter la vitesse de circulation à 30 km/h près des écoles; – Améliorer la signalisation des rues à sens unique; – Étudier la possibilité de faire un projet-pilote pour rendre à sens unique la rue de l'Aqueduc; – Analyser les rues à sens unique et les inverser s'il y a lieu. 	<p>Service de l'aménagement du territoire – Division du transport</p> <p>Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire</p>		Le Conseil municipal doit adopter une politique sur les mesures d'atténuation de la circulation au cours de l'année 2005. Une analyse du secteur sud pourrait être réalisée dans le dernier trimestre de l'année 2005	Oui			

Orientation 4 :

favoriser une saine cohabitation entre les utilisateurs de la voie publique (piétons, cyclistes, automobilistes) (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	4.1.2 Réaliser la réfection des trottoirs, les élargir, aménager des gonflements aux intersections sur les grandes artères.	Service de l'aménagement du territoire – Division du transport Arrondissement de La Cité – Division des travaux publics Service de l'ingénierie Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine.		Identification des projets en fonction des programmes de réfection, Division design, architecture et patrimoine	Oui			
	4.1.3 Réaliser une expérience-pilote d'enlèvement partiel (un côté de rue dans les rues à sens unique) ou complet de trottoirs dans une rue qui permettrait de redonner la rue aux piétons tout en y ajoutant de la végétation;	Service de l'environnement Service de l'aménagement du territoire – Division du transport et Division design, architecture et patrimoine Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire Service de l'ingénierie		Selon l'initiative du milieu Identification d'une rue par le conseil de quartier en fonction du programme de réfection des rues du Service de l'ingénierie				

Orientation 4 :

favoriser une saine cohabitation entre les utilisateurs de la voie publique (piétons, cyclistes, automobilistes) (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	4.1.4 Ajouter des trottoirs sur la rue Sainte-Thérèse près du parc industriel, le long du cimetière Saint-Charles et sur le boulevard Charest Ouest à l'ouest de la rue Anna;	Service de l'aménagement du territoire – Division du transport		Analyse à réaliser au cours de l'année 2005	Oui			Fonds à prévoir dans le PTI 2006-2008
	4.1.5 Améliorer la signalisation sonore et visuelle notamment pour les enfants.	Service de l'aménagement du territoire – Division du transport Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Des précisions sont requises pour cette activité	Oui			
4.2	Accroître la sécurité des traverses piétonnes pour les secteurs à risque soit le boulevard Charest Ouest, le boulevard Langelier, les rues Saint-Vallier Ouest et Marie-de-l'Incarnation.	4.2.1 Aménager un passage piéton sur la côte de la Pente-Douce; s'assurer que cela n'incitera pas davantage des travailleurs à venir stationner dans les rues de ce secteur;	Service de l'aménagement du territoire – Division du transport Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire et Division des travaux publics		Des précisions sont requises sur ce projet			

Orientation 4 :

favoriser une saine cohabitation entre les utilisateurs de la voie publique (piétons, cyclistes, automobilistes) (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	4.2.2 Ajouter des feux piétons aux principales intersections (Langelier/Charest Ouest, Aqueduc/Charest Ouest, Saint-Vallier Ouest/Marie-de-l'Incarnation) et allonger la durée de traversée (Charest Ouest / Marie-de-l'Incarnation);	Service de l'aménagement du territoire – Division du transport Arrondissement de La Cité – Division des travaux publics		Des feux de piétons sont déjà en place. Ils seront remplacés par des feux de type « décomptes numériques » au cours des prochaines années. Le projet de synchronisation des feux du boulevard Charest et de la rue Marie-de-l'Incarnation devraient permettre d'optimiser le fonctionnement des feux pour piétons	Oui			
	4.2.3 Poursuivre la recherche de solutions pour sécuriser l'accès piéton au parc Victoria (avenue Parent, rue des Commissaires, rue Chênevert, etc.);	Service de l'aménagement du territoire – Division du transport Collaboration avec l'Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Une évaluation en sécurité routière sera réalisée à l'automne 2005				

Orientation 4 :

favoriser une saine cohabitation entre les utilisateurs de la voie publique (piétons, cyclistes, automobilistes) (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	4.2.4 Étudier la possibilité d'aménager des stationnements des deux côtés de la rue Marie-de-l'Incarnation, ce qui la rendrait plus sécuritaire pour les piétons.	Service de l'aménagement du territoire – Division du transport Collaboration avec l'Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Oui				
4.3 Améliorer le réseau cyclable notamment par l'ajout de bandes cyclables.	4.3.1 Compléter une piste cyclable le long de la rivière Saint-Charles; améliorer les accès pour se rendre à cette piste; ajouter des kiosques de services le long de la piste qui longe la rivière Saint-Charles;	Service de l'aménagement du territoire – Division du transport Collaboration avec le Service de l'aménagement du territoire – la Division design, architecture et patrimoine et l'Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Le plan directeur du réseau cyclable examinera cette problématique en 2005	Oui			

Orientation 4 :

favoriser une saine cohabitation entre les utilisateurs de la voie publique (piétons, cyclistes, automobilistes) (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	4.3.2 Aménager des bandes cyclables dans le quartier; étudier la possibilité d'implanter une piste cyclable le long de l'ancienne voie ferrée.	Service de l'aménagement du territoire – Division du transport Collaboration avec le Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine et l'Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Le plan directeur du réseau cyclable examinera cette problématique en 2005	Oui			

Orientation 5 :

encourager l'utilisation du transport en commun et offrir davantage de circuits

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
5.1 Améliorer le transport en commun sur le boulevard Charest Ouest afin d'en faire une artère régionale au plan du transport en commun.	5.1.1 Améliorer le parcours 18;	RTC Collaboration du Service de l'aménagement du territoire – Division du transport		Oui			Court et moyen terme	
	5.1.2 Étudier la possibilité d'implanter un parcours Métrobus sur le boulevard Charest Ouest (voies réservées; stationnement pour les automobilistes à l'ouest du quartier);	RTC Collaboration du Service de l'aménagement du territoire – Division du transport		Oui	Oui		Long terme	

Orientation 5 :*encourager l'utilisation du transport en commun et offrir davantage de circuits (suite)*

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	5.1.3 Entreprendre des démarches auprès du RTC pour l'aménagement de nouveaux abribus sur le boulevard Charest Ouest.	RTC Collaboration avec le Service de l'aménagement du territoire – Division du transport et Division design, architecture et patrimoine et l'Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Oui	Oui		Court terme – en lien avec le projet de réaménagement du boulevard Charest Ouest	
5.2 Mieux répondre aux besoins des gens en matière de transport en commun.	5.2.1 Augmenter la fréquence de certains circuits et modifier certains horaires;	RTC pour le 12 Collaboration du Service de l'aménagement du territoire – Division du transport		Oui			Court et moyen terme	
	5.2.2 Faire une plus grande promotion des circuits actuels; par exemple, apposer des plans dans les abribus;	RTC Collaboration du Service de l'aménagement du territoire – Division du transport		Oui			Projet-pilote à court terme possible	

Orientation 5 :*encourager l'utilisation du transport en commun et offrir davantage de circuits (suite)*

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	5.2.3 Étudier la possibilité d'implanter un système de taxibus ou des autobus plus petits;	RTC – Table de concertation Collaboration du Service de l'aménagement du territoire – Division du transport		Oui	Oui		2005	
	5.2.4 Améliorer la desserte dans le sud du quartier (circuit 10);	RTC – Table de concertation Collaboration du Service de l'aménagement du territoire – Division du transport		Oui			2005	
	5.2.5 Installer davantage d'abribus aux endroits appropriés;	RTC – achalandage minimal requis Collaboration du Service de l'aménagement du territoire – Division du transport		Oui				
	5.2.6 Améliorer les parcours 1 et 12.	RTC		Oui pour le 12	Court et moyen terme			

Orientation 6 :*améliorer les conditions de stationnement des diverses clientèles*

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
6.1 Optimiser l'utilisation des espaces de stationnement.	6.1.1 Instaurer un moyen pour contrer les impacts négatifs de la présence importante de travailleurs dans certaines zones résidentielles (rue Franklin par exemple); utiliser les stationnements existants;	Service de l'aménagement du territoire – Division du transport Arrondissement de La Cité – Division des travaux publics		Oui	Oui			
	6.1.2 Étudier la possibilité de réviser les normes de stationnement et la gestion de l'utilisation des fonds de stationnement; mettre à jour le plan de stationnement.	Service de l'aménagement du territoire – Division du transport Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Oui	Oui			

Orientation 7 :

favoriser un milieu urbain sécuritaire pour les gens et accroître leur sentiment de sécurité

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
7.1 Accroître la sécurité et le sentiment de sécurité de la population.	7.1.1 Améliorer les lieux ou les aménagements urbains qui provoquent un sentiment d'insécurité et y remédier (améliorer les traverses piétonnes, l'éclairage, mieux éclairer les stationnements, bien entretenir les trottoirs, élaguer les haies, ajouter des téléphones d'urgence, etc.); mieux animer certains endroits;	Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine Collaboration de l'Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire et Division des travaux publics Partenariat du Service de police		Oui Oui	Oui	Oui Oui 150 000 \$	Disponibilité lorsque nécessaire 2006-2007	
	7.1.2 Informer, sensibiliser et responsabiliser les gens envers leur propre sécurité par divers outils;	Arrondissement de La Cité – Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif – Communications		Oui				
	7.1.3 Faire la promotion auprès des résidants de l'éclairage de leur résidence le soir;	Partenariat du Service de police et du Comité de citoyens et citoyennes de Saint-Sauveur		Oui	Oui		Dès que le programme entre en fonction	

Orientation 7 :

favoriser un milieu urbain sécuritaire pour les gens et accroître leur sentiment de sécurité (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	7.1.4 Développer des mesures de sensibilisation et de prévention auxquelles la population participe en premier chef; il s'agit d'un projet qui viserait la participation des citoyens pour l'amélioration de l'état de préparation de la communauté à un éventuel sinistre;	Bureau de la sécurité civile Partenariat du Service de police		Oui Oui			2006	
	7.1.5 Réaliser une expérience-pilote : mise en œuvre de la politique de sécurité urbaine en mettant en place un organisme de sécurité urbaine.	Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire		Oui	Oui		2004-2005	À définir
7.2 Réduire les impacts négatifs liés à la présence de la prostitution, de la drogue et de la criminalité dans le quartier.	7.2.1 Organiser des rencontres avec le PIPQ afin d'informer la population du quartier au sujet de la prostitution et des pistes de solutions qui existent;	Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ) Partenariat du Service de police		Oui	Oui		Participation lorsque nécessaire	
	7.2.2 Mettre sur pied des mesures non répressives pour enrayer totalement (tolérance 0) la prostitution dans certains endroits (cours d'écoles, parcs, centres communautaires) en collaboration avec le CLSC et le PIPQ;	Service de police		Oui	Oui	Oui 50 000 \$ pour ces 3 actions (voir 7.2.4+7.2.6)	Mensuellement	

Orientation 7 :

favoriser un milieu urbain sécuritaire pour les gens et accroître leur sentiment de sécurité (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	7.2.3 Développer une collaboration entre les organismes concernés et les citoyens afin d'identifier de nouvelles solutions pour régler le problème des seringues souillées;	Partenariat du Service de police avec les organismes		Oui	Oui		Régulièrement	
	7.2.4 Développer une bonne communication entre les citoyens (voisinage), les groupes communautaires, les policiers et adopter les mesures dissuasives les plus efficaces face à la sollicitation que font les clients;	Partenariat du Service de police avec les organismes		Oui	Oui	Oui 50 000 \$ pour ces 3 actions (voir 7.2.2+7.2.6)	Régulièrement	
	7.2.5 Mettre sur pied un programme de surveillance de voisinage et de civisme qui requiert la collaboration des citoyens avec le Service de police;	Partenariat du Service de police avec le comité de citoyens et de citoyennes du quartier Saint-Sauveur		Oui			Engagement déjà pris avec le Comité de citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur	
	7.2.6 Inciter les citoyens à déposer des plaintes au Service de police et aux autorités concernées chaque fois qu'ils ont connaissance d'un délit;	Service de police		Oui	Oui	Oui 50 000 \$ pour ces 3 actions (voir 7.2.2+7.2.4)	En cours	
	7.2.7 Évaluer la possibilité d'embaucher davantage de policiers (patrouilles à pied) et de personnel en prévention;	Service de police		Oui	Oui		Moyen terme	
	7.2.8 Lors des visites de prévention dans les résidences, noter les endroits à risque d'incendie et informer la population afin de la rassurer.	Service de police		Oui			En cours	

Orientation 8 :

maintenir, améliorer et promouvoir la qualité de l'environnement

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
8.1 Protéger, consolider, mettre en valeur et améliorer le couvert végétal du quartier, les espaces verts et la falaise.	8.1.1 Déterminer et évaluer les endroits potentiels pour la plantation d'arbres en lien avec le programme <i>Passage au vert</i> du Service de l'environnement;	Service de l'environnement Collaboration avec l'Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire <i>Passage au vert</i> du Service de l'environnement (arbres sur terrains privés qui doivent être visibles de la rue)		Priorité sur les terrains publics Selon l'initiative du milieu	Oui	Oui 25 000 \$ pourrait être réalisé par un consultant externe	Annuellement	PTI = 100 000 \$ par arrondissement
	8.1.2 Recenser les arbres remarquables, les identifier, les protéger et en faire la promotion;	Association forestière Québec Métropolitain Service de l'environnement		Selon l'initiative du milieu			Subvention à des organismes	
	8.1.3 Poursuivre l'embellissement floral sur les artères commerciales;	Service de l'environnement Collaboration avec des organismes du milieu		Non	Oui		Budget opérationnel – frais partagés avec les organismes du milieu	

Orientation 8 :*maintenir, améliorer et promouvoir la qualité de l'environnement (suite)*

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	8.1.4 Identifier les secteurs potentiels (sites vacants, terrains contaminés, terrain face à l'hôpital Sacré-Cœur, par exemple) pour l'aménagement de parcs de voisinage et les aménager par la suite.	Service de l'aménagement du territoire – Division design, architecture et patrimoine Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire Collaboration de l'Arrondissement de La Cité – Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire	Oui Oui Oui	Oui Oui Oui		2006		
8.2 Poursuivre, améliorer et encourager les actions relatives à la récupération, au recyclage et à la cueillette des déchets.	8.2.1 Sensibiliser et offrir de l'information sur le compost aux résidents et aux commerçants; faciliter l'accès aux bacs à compost pour les résidents; désigner des lieux à cet effet;	Service de l'environnement (Formation offerte)		Oui			Annuellement	
	8.2.2 Réaliser une expérience-pilote de compostage avec le groupe Éco-Quartier pour en faire un quartier exemplaire au plan du compostage;	Service de l'environnement Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Oui	Oui	Oui 10 000 \$ Localisation à déterminer		

Orientation 8 :*maintenir, améliorer et promouvoir la qualité de l'environnement (suite)*

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	8.2.3 Prendre des ententes avec les services municipaux en charge de la récolte des déchets recyclables afin qu'ils récoltent également les déchets recyclables de grandes tailles et les déchets dangereux;	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire et Division des travaux publics		Oui	Oui			
	8.2.4 Poursuivre les services de collecte sélective de la Ville dans les secteurs résidentiels et commerciaux; récompenser les gens qui font la collecte sélective;	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire et Division des travaux publics		Oui				
	8.2.5 Installer des grands bacs de recyclage (conteneurs) dans des endroits publics;	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire et Division des travaux publics		Oui				
	8.2.6 Revoir la méthode de cueillette des ordures et des matières recyclables dans le quartier;	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire et Division des travaux publics		Oui	Oui			
	8.2.7 Sensibiliser les gens au respect de la réglementation relative à la disposition des ordures et sanctionner davantage les gens, si nécessaire; informer la population de disposer les ordures non recyclables dans des sacs à ordures standards;	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Oui	Oui			

Orientation 8 :*maintenir, améliorer et promouvoir la qualité de l'environnement (suite)*

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	8.2.8 Accroître la distribution des bacs de récupération sur roulettes pour les édifices à logements (les distribuer plus rapidement).	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire et Division des travaux publics		Oui				
8.3 Améliorer les conditions environnementales du quartier liées au bruit, à la qualité de l'air et à la qualité des sols.	8.3.1 Faire une campagne de sensibilisation afin de limiter l'utilisation des moteurs de voitures en arrêt;	Service de l'environnement Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale		Oui	Oui			
	8.3.2 Sensibiliser les propriétaires de véhicules et de garages à la pollution et à la qualité de l'air;	Service de l'environnement (véhicules seulement) Conseil de l'environnement de la Capitale nationale		Oui	Oui			
	8.3.3 Poursuivre la décontamination des sols contaminés; établir des priorités pour les secteurs résidentiels.	Service de l'environnement		Selon les sites	Oui			PTI

Orientation 9 :

accroître la vitalité économique du quartier en harmonie avec la fonction résidentielle

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
9.1 Soutenir davantage l'activité des gens d'affaires et des travailleurs autonomes du quartier.	9.1.1 Réviser la réglementation sur le zonage : par exemple, maintenir dans le règlement de zonage le volet activité professionnelle en résidence;	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire	PDAD	Préoccupation Oui			Court terme	PDQ
	9.1.2 Diminuer les irritants nuisant à l'implantation et l'expansion des PME (cases de stationnement, critères de subventions trop rigides);	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire Service de l'aménagement du territoire Service de développement économique	PDAD	Préoccupation Oui				
	9.1.3 Raccourcir les délais pour les amendements au zonage;	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire Service de l'aménagement du territoire		Oui Oui	Oui		Court terme	
	9.1.4 Poursuivre le soutien aux établissements commerciaux sur les rues Saint-Vallier Ouest et Marie-de-l'Incarnation.	Centre local de développement (CLD)		Oui	Oui			

Orientation 9 :

accroître la vitalité économique du quartier en harmonie avec la fonction résidentielle (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
9.2 Accroître la fréquentation des commerces du quartier.	9.2.1 Réaliser une carte fidélité pour les clients du quartier;	AGASO		Oui				
	9.2.2 Réaliser un dépliant identifiant toutes les places d'affaires du quartier; le distribuer aux résidents du quartier par la suite.	AGASO		Oui	Oui	Oui 25 000 \$ AGASO		
9.3 Accroître le recyclage de tous types de bâtiments et des locaux vacants dans l'ensemble du quartier.	9.3.1 Identifier les bâtiments et les locaux vacants et en établir une liste afin de la diffuser et de procéder au recrutement commercial ou autre fonction pour les développer en tenant compte des besoins de la population en produits et en services.	Service du développement économique Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Oui	Oui		Long terme	

Orientation 9 :

accroître la vitalité économique du quartier en harmonie avec la fonction résidentielle (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
9.4 Favoriser une meilleure intégration du parc industriel à la vie économique du quartier et ainsi offrir davantage d'emplois aux gens du quartier.	9.4.1 Organiser une foire de l'emploi qui viserait les gens du quartier;	Regroupement des entreprises du parc industriel Saint-Malo		Oui	Oui			
	9.4.2 Assurer le financement du Regroupement des entreprises du parc industriel Saint-Malo afin d'obtenir une permanence;	Regroupement des entreprises du parc industriel Saint-Malo		Oui				
	9.4.3 Faire la promotion du quartier auprès des travailleurs du parc industriel afin de les inciter à résider dans le quartier;	Regroupement des entreprises du parc industriel Saint-Malo		Oui				
	9.4.4 Bien gérer le développement du parc (limiter le nombre de commerces de détail);	Regroupement des entreprises du parc industriel Saint-Malo	PDAD	Mention Oui				
	9.4.5 Bien définir la vocation du parc industriel et bien le positionner dans la région.	Schéma métropolitain d'aménagement et de développement et Service du développement économique	PDAD	Oui				

Orientation 9 :

accroître la vitalité économique du quartier en harmonie avec la fonction résidentielle (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
9.5 Offrir davantage de produits et de services à la population au plan commercial tout en améliorant la vitalité économique des secteurs commerciaux.	<p>9.5.1 Développer une stratégie commerciale pour les rues Saint-Vallier Ouest, de l'Aqueduc, Marie-de-l'Incarnation, le boulevard Charest Ouest et la côte de la Pente-Douce et :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Compléter le diagnostic; ◦ Élaborer un plan d'action qui pourrait comprendre les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – amélioration de la qualité des produits offerts; – élimination des commerces nuisibles (prêteurs sur gages), – incitation pour les commerces qui ont un impact environnemental à se relocaliser (par exemple, les garages en milieu résidentiel); – meilleure animation; – amélioration des vitrines et des techniques marchandes; – mise en marché des places d'affaires; – promotion de la stratégie auprès des propriétaires et des commerçants; – rénovation des façades; 	<p>AGASO</p> <p>Collaboration du Service de développement économique et du Centre local de développement (CLD)</p>		Oui			Court terme	

Orientation 9 :

accroître la vitalité économique du quartier en harmonie avec la fonction résidentielle (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	<ul style="list-style-type: none"> – recrutement des commerces ciblés (commerces multi-ethniques, commerces de destination, entreprises familiales de petite taille, commerces à double vocation locale et régionale, commerces de proximité à conserver par exemple); – développement d'un pôle d'économie sociale (coopérative de travail). <p>° Réviser la réglementation sur le zonage des secteurs commerciaux; rehausser des édifices commerciaux pour ajouter des étages résidentiels.</p>	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Oui			Court terme	PDQ

Orientation 9 :

accroître la vitalité économique du quartier en harmonie avec la fonction résidentielle (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
9.6 Mettre en valeur et exploiter davantage les attraits touristiques notamment le patrimoine et la rivière Saint-Charles.	9.6.1 Créer un circuit touristique reliant le quartier Saint-Sauveur aux quartiers avoisinants;	Arrondissement de La Cité – Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire		Oui	Oui			
	9.6.2 Réaliser une étude pour bien connaître les forces et les contraintes de la rivière Saint-Charles au plan touristique;	Collaboration du Bureau du développement touristique et des grands événements		Oui				
	9.6.3 Organiser des activités touristiques (canotage, patin, etc.) en lien avec la rivière Saint-Charles en s'associant à différents partenaires. Dans ce cadre, offrir des emplois aux gens du quartier;	Collaboration du Bureau du développement touristique et des grands événements		Oui				
	9.6.4 Faire la promotion et exploiter le potentiel patrimonial et les attraits du quartier (les artères commerciales patrimoniales par exemple);							
	9.6.5 Mettre en valeur et faire connaître le cimetière Saint-Charles;							
	9.6.6 Offrir des services d'accueil et d'interprétation à l'intention des touristes.							

Orientation 10 :

assurer le maintien, le développement et la promotion de la qualité de vie du quartier

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
10.1 Accroître et promouvoir davantage les activités de loisirs adaptés aux besoins des gens.	10.1.1 Élargir les heures d'ouverture pour les activités existantes (par exemple la piscine et la patinoire au parc Dollard);	Arrondissement de La Cité – Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire		Oui	Oui		En cours	
	10.1.2 Bonifier et soutenir les fêtes de quartier (par exemple la Fête du printemps);	Appui de l'Arrondissement de La Cité – Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire Organismes concernés du quartier		Oui	Oui	Oui 50 000 \$		
	10.1.3 Faire davantage la promotion des activités existantes particulièrement pour les résidents habitant à l'ouest de la rue Marie-de-l'Incarnation;	Arrondissement de La Cité – Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire		Oui			En cours	
	10.1.4 Faire la promotion des équipements de loisirs et communautaires (équipements logistiques).	Arrondissement de La Cité – Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif		Oui			En cours	

Orientation 10 :

assurer le maintien, le développement et la promotion de la qualité de vie du quartier (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
10.2 Consolider et améliorer les équipements de loisirs extérieurs pour les diverses clientèles	10.2.1 Améliorer la signalisation des parcs;	Arrondissement de La Cité – Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire		Oui				
	10.2.2 Ajouter des équipements de jeux dans les parcs et les cours d'écoles : allées de pétanque, tables de jeux d'échec, ce qui animera les parcs;	Arrondissement de La Cité – Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire		Oui	Oui	Oui 100 000 \$ Collaboration de la Commission scolaire de la Capitale	En cours	
	10.2.3 Bien entretenir et améliorer la sécurité dans les parcs notamment le parc Du Moulin;	Arrondissement de La Cité – Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire		Oui	Oui			PTI 2006 = 126 000 \$
	10.2.4 Réaménager le parc Durocher;	Arrondissement de La Cité – Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire		Oui		Oui 100 000 \$ 125 000 \$ déjà inscrit au PTI		
	10.2.5 Améliorer le parc Roger-Lemelin;	Arrondissement de La Cité – Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire		Non prioritaire			Fait en 2001	

Orientation 10 :

assurer le maintien, le développement et la promotion de la qualité de vie du quartier (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	10.2.6 Améliorer le parc Victoria notamment au plan de l'éclairage;	Arrondissement de La Cité – Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire (seulement pour les aires de jeux)		Oui	Oui			
		Service de l'aménagement du territoire (pour la circulation)		Oui				
	10.2.7 Parc Victoria – activités hivernales à la Pointe-aux-Lièvres.	Arrondissement de La Cité – Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire		Oui				
10.3 Favoriser le développement d'activités culturelles et l'implantation d'équipements culturels (bibliothèques, musées) adaptés aux besoins des gens.	10.3.1 Étudier le meilleur moyen pour bien desservir la population en matière de bibliothèques : évaluer la possibilité d'offrir une bibliothèque dans le quartier, améliorer le transport pour se rendre à la bibliothèque Gabrielle-Roy, rendre plus accessible les bibliothèques dans les écoles primaires, offrir un point de service de la bibliothèque qui permettrait les réservations, la livraison, etc. Pour le moment, améliorer les services d'animation à la bibliothèque Gabrielle-Roy pour les résidents du quartier Saint-Sauveur;	Service de la culture Institut canadien de Québec		Oui	Oui		En cours – étude de faisabilité à court terme par le Service de la Culture	

Orientation 10 :

assurer le maintien, le développement et la promotion de la qualité de vie du quartier (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
	10.3.2 Poursuivre le programme d'acquisition d'ateliers d'artistes; développer les arts dans le quartier;	Service de la culture – moratoire actuellement			Oui			
	10.3.3 Inscrire des éléments d'art public ou artistique dans tout développement urbain;	Service de la culture Service de l'aménagement du territoire – Division design architecture et patrimoine Arrondissement de La Cité – Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire		Oui			En cours	
	10.3.4 Concrétiser le projet de la Nef (vocation culturelle de l'église Notre-Dame-de-Grâce).	Centre local de développement (CLD) Service du développement		Oui				
10.4 Maintenir et développer le sentiment d'appartenance des gens à leur quartier.	10.4.1 Soutenir les bénévoles dans leur participation à des activités; souligner et récompenser leurs efforts;	Arrondissement de La Cité – Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire		Oui			En cours	
	10.4.2 Organiser des visites historiques à l'intention des résidants du quartier.	Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP)		Oui			En cours	

Orientation 10 :

assurer le maintien, le développement et la promotion de la qualité de vie du quartier (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
10.5 Maintenir et consolider les liens entre les diverses communautés culturelles dans le quartier aux plans économique, social, culturel et communautaire.	10.5.1 Créer un maillage entre les artistes d'ici et ceux des communautés culturelles; spectacles multi-ethniques dans le quartier.	Service de la culture en appui au Commissariat aux relations internationales (Saint-Sauveur en Fête) À transférer à un organisme du milieu		Oui			Reconduire l'an prochain	5 000 \$
10.6 Mieux intégrer les institutions religieuses à la vie du quartier.	10.6.1 Organiser des visites guidées dans les institutions religieuses à l'intention des résidants du quartier.	Partenariat entre le Service de la culture et l'Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Oui				

Orientation 11 :

établir une cohérence dans la planification des interventions sur le territoire en fonction des besoins et des priorités de la population

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	DOCUMENTS RÉFÉRENCES ET POLITIQUES	PRIORITÉS VILLE	PRIORITÉS QUARTIER	PRIORITÉS 2005 À 2007	ÉCHÉANCIER	BUDGET PTI OU PDQ – COÛT
11.1 Sensibiliser les autorités, les élus et la population aux priorités du plan de quartier et assurer le suivi du plan d'action.	11.1.1 Réaliser un plan de communication pour la diffusion interne (fonctionnaires, élus) et externe (population, promoteurs) du plan directeur;	Arrondissement de La Cité – Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif		Oui		Oui 95 000 \$ pour ces 2 actions (11.1.2)	Court terme	PDQ
	11.1.2 Affecter une ressource pour assurer la mise en œuvre et le suivi du plan d'action.	Arrondissement de La Cité – Division de la gestion du territoire		Oui		Oui 95 000 \$ pour ces 2 actions (11.1.1)	Court terme	PDQ

PLAN CONCEPT

